Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 80 (1982)

Heft: 11

Vorwort: Chères collègues

Autor: Grand, Hélène

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Schweizer Hebamme

Offizielle Zeitschrift
des Schweizerischen
Hebammenverbandes

Nr. 11 November 1982

Jahresabonnement: Fr. 30.–
Nichtmitglieder Fr. 39.–
Einzelnummer Fr. 4.–
(im Ausland zusätzlich Porto)

Redaktion und Sekretariat
Margrit Fels
Flurstrasse 26, 3014 Bern
Telefon 031 42 63 40

Responsable de la partie française
Hélène Grand-Greub

Zeitungskasse
des Schweizerischen Hebammenverbandes
Postcheckkonto 30 – 35888
Kassierin: Renée Kauer-Guignard
Mühlhauserstrasse 34, 4056 Basel
Telefon 061 43 83 72

Stellenvermittlung
Dora Bolz
Breitenweg 7, 3604 Thun
Telefon 033 36 15 29

Druck
Paul Haupt AG, Buchdruck–Offset
Falkenplatz 11, 3001 Bern

Inseratenverwaltung
Künzler-Bachmann AG
Geltenwilenstrasse 8a, 9001 St. Gallen
Telefon 071 22 85 88

Inhalt / Sommaire

1 Editorial
2 Nous sages-femmes et femmes
5 Allaitement par une nourrice mercenaire
7 Procès-verbal de la 89e Assemblée des déléguées
9 Vergleiche von verschiedenen Methoden der Geburtsvorbereitung
16 Wir Hebammen und Frauen gestern – heute – morgen
19 Informationen aus den Hebammenschulen
21 Leserinnen haben das Wort
22 Verbandsnachrichten
25 Kurse und Tagungen

Foto
Umschlag: Hans Rausser, Bern

Redaktionsschluss
immer am ersten des Vormonats

Chères collègues,

dans ce numéro vous trouverez, enfin, le texte de la conférence de madame Regula Fäh au congrès de Bâle. En complément à la fois historique et humoristique, je soumets à votre appréciation un extrait du «Manuel de la sage-femme et de l'élève sage-femme» par Ernest Gallois, paru à Paris en 1886. Vous conviendrez avec moi que les temps ont bien changé, particulièrement dans le domaine de l'alimentation du nourrisson, les règles d'or de l'obstétrique physiologique restant les mêmes.

Dans un tout autre domaine, actuel celui-ci, vous avez peut-être entendu parler de la manifestation de parents organisée devant l'hôpital d'Aubonne VD pour tenter d'enrayer le projet de fermeture de sa maternité. En bref, cette maternité est condamnée par le plan hospitalier cantonal vaudois qui prévoit une centralisation des accouchements dans les hôpitaux de zone et au CHUV, ceci pour diverses raisons économiques et de sécurité médicale.

La réputation de l'hôpital d'Aubonne n'est plus à faire, l'on y pratique des accouchements en douceur, selon les nouvelles méthodes, dans un climat familial et chaleureux. C'est un endroit où les femmes qui pencheraient pour l'accouchement à domicile acceptent de se rendre, et il a d'autre part un rôle régional important. La pression de l'Etat de Vaud pour amener cet hôpital à fermer sa maternité est sournoise. L'Etat n'interdit pas l'exploitation de la maternité, il se contente de mettre le couteau sur la gorge des administrateurs en diminuant considérablement ses subventions. Une chose qui me gêne dans cette affaire, c'est qu'il est prévu de remplacer les lits de maternité par des lits de gériatrie, très utiles au demeurant, mais pas très encourageants pour les autres patients de l'établissement qui risque bien de glisser peu à peu vers un ghetto pour personnes âgées, alors qu'actuellement le mélange des générations dans un même établissement est un élément très positif.

En ce qui concerne les sages-femmes, l'on assiste à une suppression graduelle et inéxorable (?) des maternités où elles ont vraiment leur mot à dire dans la conception de l'accouchement et des soins. Chacune d'entre nous sait par expérience que plus le service de maternité est important plus il est difficile de changer les habitudes et d'introduire une certaine souplesse dans les règlements. Les maternités plus importantes ont un médecin chef qui impose ses vues sans toujours les remettre en question, malgré l'évolution des mœurs et des demandes de la clientèle, ce qui dans un domaine aussi important sur le plan affectif que l'accouchement est fort regrettable. Mais la population de la région d'Aubonne ne l'entends pas de cette oreille et est bien décidée à défendre âprement sa maternité. Aura-t-elle gain de cause? L'avenir nous le dira ... Affaire à suivre ...

Hélène Grand